[Text]

The effects of legalized casino gambling on crime can be broken down into three sub headings, the first being that of organized crime.

Should the proposed changes to the Criminal Code result in casino gambling in the Province of Ontario, individuals already associated with illegal gambling and the casino industry in other jurisdictions will attempt to obtain a foothold on existing properties, prime real estate, for future casino sites.

Madam Chairman, Honourable senators, it would be very naive of our provincial and federal governments to assume that such action has not already taken place. Research has established that once organized crime has a foothold with respect to location, it can then employ its international resources to ensure that the construction and operation of casinos are conducted with their interests in mind.

Organized crime has shown that it used casino gambling as a vehicle to monopolize other service industries, such as waste disposal, common linen services, and vending operations. The potential for laundering illegallygenerated funds through these services, and others, is unlimited.

It is also fair to assume that, with the establishment of new businesses, organized crime will attempt to maximize its control through the manipulation of labour unions. In addition, organized crime will attempt to involve itself in offences such as complex frauds, narcotic importation, loan sharking, prostitution—all of which are well known to be associated with gambling.

The second category is that of white collar crime. Due to the flow of large amounts of cash from the public to the casinos, and vice versa, the opportunities for individuals to commit white collar crimes are ever present and will escalate. Such crimes include embezzlement, the falsifying of accounts and records, the manipulation of computers, and real estate and mortgage frauds.

The third category is that of street crime. Casinos, it has been established without doubt, draw together all of the classical components for large-scale increases in crimes usually described as street crimes. A large transient population, a permissive social environment, accelerated commercial activity, large amounts of loose money in circulation, and an influx of a large number of persons attracted to such an atmosphere ensure the presence of street crime. Those which are likely to increase drastically are: armed robberies, aggravated assaults, thefts, offences related to narcotics and break and enters. Harder street crimes include extortion and murder.

Madam Chairman, Honourable senators, I respectfully draw to your attention that this is not mere speculation or conjecture; this is fact—this is fact—based upon the reality of bitter experience in other jurisdictions.

[Traduction]

gravement aux organismes d'application de la loi et à l'ensemble de la population.

L'incidence du jeu légalisé sur le crime a trois volets, le premier étant le crime organisé.

Si les modifications qu'il est proposé d'apporter au Code criminel ont pour effet de permettre l'établissement de maisons de jeu dans la province de l'Ontario, les individus qui se livrent déjà au jeu illégal et qui enrichissent l'industrie du jeu dans d'autres provinces tenteront de mettre la main sur des propriétés et des biens immobiliers de choix pour aménager des casinos

Madame la présidente, honorables sénateurs, les gouvernements fédéral et provinciaux feraient preuve d'une grande naïveté en supposant que pareilles choses n'existent pas. Des recherches ont démontré que dès qu'un syndicat du crime s'installe à un endroit donné, il peut recourir à ses ressources internationales pour veiller à ce que la construction et l'exploitation des casinos soient effectuées dans son intérêt.

Les syndicats du crime ont démontré qu'il pouvait se servir des maisons de jeu pour monopoliser d'autres industries de service comme celles de l'élimination des déchets, des buanderies et des distributrices automatiques. La possibilité de blanchir des fonds provenant illégalement de ces services et d'autres est illimitée.

Il est également juste de supposer qu'avec l'établissement de nouvelles entreprises, le crime organisé tentera de maximiser son pouvoir en manipulant les syndicats de travailleurs. En outre, le crime organisé essaiera de tremper dans les fraudes complexes, l'importation de narcotiques, les prêts usuraires et la prostitution, toutes des infractions que l'on sait liées au jeu.

La seconde catégorie de crime est le crime dit commercial. Étant donné les grandes sommes d'argent qui passent des joueurs aux casinos, l'on peut s'attendre à une augmentation du nombre d'occasions de commettre des crimes commerciaux, dont les détournements de fonds, la falsification de comptes et de dossiers, la manipulation d'ordinateurs et la fraude sur le marché des biens immobiliers et sur les hypothèques.

La troisième catégorie est celle du crime de rue. Les casinos, comme il a été établi sans l'ombre d'un doute, rassemblent tous les éléments classiques susceptibles de causer une forte montée de la criminalité habituellement décrite comme crime de rue. Une vaste population de passage, un milieu social permissif, une activité commerciale accélérée, de grandes sommes d'argent qui circulent en liberté, et l'arrivée d'un grand nombre de personnes attirées par une telle atmosphère, voilà tous des facteurs propices au crime de rue. Parmi ces crimes, ceux dont la fréquence augmentera probablement radicalement sont les suivants: les vols à main armée, les actes de violence caractérisés, le vols, les délits liés aux narcotiques et le vol avec effraction. Les crimes de rue les plus violents sont notamment l'extorsion et le meurtre.

Madame la présidente, honorables sénateurs, je vous prierais d'observer que ce n'est pas une simple spéculation ni une simple conjecture; c'est un fait—c'est un fait—éprouvé par la réalité de l'amère expérience qu'ont connue d'autres juridictions.